



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ensemble relevons le défi !

Ce document contient la transcription textuelle d'une vidéo du MOOC UVED « Objectifs de développement durable ». Ce n'est donc pas un cours écrit au sens propre du terme ; le choix des mots, l'articulation des idées et l'absence de chapitrage sont propres aux interventions orales des auteurs.

Stratégies et méthodes d'appropriation des ODD par les Etats : le cas de la France (partie 1)

Laurence Monnoyer-Smith,

*Déléguée interministérielle et Commissaire générale au développement durable
de la France*

Les Objectifs du Développement Durable constituent aujourd'hui un véritable cadre de référence commun, non seulement à l'ensemble des pays du monde et des pays signataires de l'agenda 2030 du développement durable, mais aussi à l'ensemble des acteurs qui s'engagent dans cette démarche aux côtés de l'État.

La France s'est emparée assez rapidement de l'agenda 2030 puisqu'il a été adopté en septembre 2015. Dès l'été 2016, la France a proposé de contribuer à travers une revue nationale volontaire. Pendant le Forum politique de haut niveau, nous avons présenté, à cette occasion, une espèce d'état de l'engagement de la France pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable. Ce n'était pas encore une véritable revue nationale puisque c'était le démarrage de l'Agenda 2030, mais à cette occasion, la France a marqué très fortement sa volonté de s'engager à l'atteinte d'un certain nombre de cibles. Suite au changement de gouvernement en mai 2017, le nouveau gouvernement s'est à nouveau engagé assez fortement, notamment à l'occasion du Comité Interministériel pour la Coopération Internationale et le Développement, le CICID, en février 2018. À cette occasion, le gouvernement m'a confié, en tant que déléguée interministérielle au développement durable,

la tâche, la mission de rassembler l'ensemble des acteurs dans une logique partenariale qui correspond à l'ODD17 pour l'élaboration d'une feuille de route française qui consisterait à décliner l'ensemble de ces objectifs dans notre politique nationale, ceci de manière co-constructive. J'expliquerais tout à l'heure comment on s'y prend pour mettre en place cette logique partenariale.

Pour élaborer cette feuille de route, nous avons décidé de l'organiser en quatre grandes thématiques. Nous allons d'abord commencer à travailler sur la vision, c'est-à-dire : qu'est-ce que la France veut porter, quelle est sa propre vision de l'agenda 2030, quelles sont ses priorités, quelles sont ses formes d'engagement ? Ce sera une première grande partie sur laquelle nous allons travailler. Ensuite, nous allons décliner une certaine approche par ODD : chaque ODD va faire l'objet d'un travail spécifique. Ensuite, nous allons expliquer comment la France mobilise ses acteurs, quels types de gouvernance on met en place. On terminera cette feuille de route par un travail plus particulier sur quelle forme de redevabilité nous allons mettre en place. C'est toute une stratégie autour des indicateurs et du suivi de cette feuille de route. Ce sont ces quatre points que je voudrais développer dans cette vidéo.

La vision de la France

La France s'est emparée de ces 17 Objectifs du développement durable dans le cadre dans lequel cela a été pensé par les Nations unies. Il s'agit d'avoir une vision assez globale de ce qu'est le développement durable et comment concilier des objectifs d'éradication de la pauvreté, des objectifs de préservation de la planète, des objectifs de paix dans le monde et des objectifs de développement économique. Ces différents aspects du développement durable, la France souhaite aussi se les approprier. Lorsque l'ONU a adopté cet agenda 2030, il a souhaité montrer qu'il y avait une nécessité de cohérence entre chacun de ces objectifs. Nous ne pouvons pas considérer que la préservation de la planète se fera au détriment d'une partie de la population, d'où la petite baseline "ne laisser personne de côté".

En France, nous considérons également que chacun de ces objectifs doit être tenu ensemble, ce qui nous conduit à imaginer et à développer des politiques publiques qui doivent faire le lien entre chacun de ces objectifs. Nous ne lutterons pas contre la pauvreté sans par ailleurs travailler sur des questions d'inégalité. Nous ne lutterons pas contre les dégradations liées au dérèglement climatique sans faire particulièrement attention à la vulnérabilité de certaines populations, en particulier dans l'outre-mer. Dans ce cadre, la France souhaite se placer à l'avant-garde. Nicolas Hulot, notre ministre d'État de la transition écologique et solidaire¹ a souvent insisté sur cette dimension : développement économique, préservation de notre

¹ Nicolas Hulot fut le ministre de la transition écologique et solidaire entre mai 2017 et août 2018. Il a été remplacé par François de Rugy.

environnement et protection des plus vulnérables vont constituer le cœur de notre vision de ce que doit être, en France, le déploiement de cet agenda 2030.

Il reste, nous sommes bien conscients, des disparités au niveau territorial. Nous savons que nous avons, par exemple en outre-mer, des progrès particuliers à faire. Nous savons que si nous avons déjà atteint certaines cibles fixées par l'agenda 2030, effectivement nous avons des modalités d'accès à l'eau — sauf peut-être dans les outre-mer — tout à fait correctes, nous avons un niveau d'éducation tout à fait correct. Pour autant, de nombreuses cibles doivent encore faire l'objet d'un travail particulier pour être atteintes aujourd'hui. C'est une invitation à une révision de notre mode de vie, de notre contrat social, de notre développement économique, qui est ici en jeu pour pouvoir atteindre ses Objectifs de développement durable ; développement économique qui doit tenir compte de la préservation des ressources et protection des populations pour pouvoir faire en sorte que les efforts qui nous sont demandés ne se traduisent pas par une mise de côté d'une partie de la population. La France doit se fixer une trajectoire, va se fixer des cibles particulières, parfois un petit peu au-delà de ce qui est demandé dans l'agenda 2030. C'est ce travail-là, cette vision-là que nous allons tenter de mettre en œuvre à travers de chacun des ODD. Notre travail actuel, que ce soit dans le cadre des points d'étape, dans le cadre du Forum politique de haut niveau qui se tient au mois de juillet, ou dans l'élaboration de la feuille de route, c'est maintenant de définir, ODD par ODD, quels seront les engagements de la France.

Les ODD au cœur de l'action

Pour ce faire, on a mis en place un certain nombre de structures, une gouvernance, un comité de pilotage de haut niveau présidé par la secrétaire d'État auprès de Nicolas Hulot, Brune Poirson, et par le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, Monsieur Lemoine. Ce comité de pilotage de haut niveau s'assurera que cette feuille de route progresse bien dans son élaboration. On utilise cette instance de gouvernance pour vérifier que le travail progresse régulièrement. Nous avons aussi un travail avec l'ensemble des ministères, que je pilote avec le comité de pilotage des correspondants des hauts fonctionnaires du développement durable. Le premier travail était de faire une cartographie de l'état des lieux, ODD par ODD, et ensuite de se fixer une ambition pour chacun de ces ODD et de vérifier que la transversalité fonctionne bien. Par exemple, avec la feuille de route sur l'économie circulaire qui touche à la fois la question des ressources, de la préservation de l'environnement, mais aussi du développement économique, cette feuille de route économie circulaire permet d'atteindre un certain nombre de cibles des Objectifs de Développement Durable.

On a, avec cette forme de gouvernance, une façon de s'assurer d'une part que la cartographie est bien réaliste, qu'elle s'ancre bien dans les politiques publiques, mais aussi que de manière transversale, il y a une analyse de l'impact de l'ODD par exemple Production et consommation durable, sur la préservation de l'environnement ou sur l'égalité hommes-femmes.

On fait une analyse à la fois par silo et transversale qui sera, cette fois-ci, inscrite dans le cadre de la feuille de route qui va fixer ces objectifs.